

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon la Norme US 29 CFR 1910.1200 et la LPD du Canada

### GLB STAIN MAGNET

Version 1.0

Date de révision 2018.11.14

Date d'impression 2019.12.03

#### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : GLB STAIN MAGNET

##### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Arch Chemicals, Inc.  
1200 Bluegrass Lakes Parkway  
Alpharetta, GA  
30004  
États-Unis d'Amérique (USA)

Adresse e-mail : sds@lonza.com

Numéro d'appel d'urgence : En cas d'urgence, appelez CHEMTREC aux États-Unis au +1-800-424-9300, CHEMTREC MONDE au +1-703-527-3887.

##### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour le traitement de l'eau

#### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### Classification SGH

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au US règlement 29 CFR 1910.1200 et la HPA canadienne.

##### Éléments d'étiquetage SGH

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au US règlement 29 CFR 1910.1200 et la HPA canadienne.

##### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

#### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Mélange

##### Composants dangereux

Aucun ingrédient dangereux

#### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : EN CAS D'INHALATION : amenez la personne affectée à l'air frais. Consultez un médecin si la respiration devient pénible ou si une irritation respiratoire se présente.

En cas de contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : rincez la peau à l'eau

**GLB STAIN MAGNET**

---

- pendant 15 minutes. Retirez tous les vêtements contaminés par le produit. Si une irritation se présente, consultez un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincez les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se présente, consultez un médecin.
- En cas d'ingestion : EN CAS D'INGESTION : buvez immédiatement de l'eau pour diluer le produit. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin. Veillez à ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.
- 

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit ne s'allume ni ne brûle.
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
En cas d' incendie, utiliser le matériel normal de lutte contre l' incendie et l' équipement de protection individuelle recommandé à la section 8, y compris un appareil respiratoire autonome approuvé par l' Institut national pour la sécurité et la santé du travail (National Institute for Occupational Safety and Health, NIOSH).
- 

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser l' équipement de protection individuelle recommandé à la section 8 et un appareil respiratoire autonome approuvé par l' agence NIOSH.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
- Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.  
Éviter la formation de poussière.
- 

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**GLB STAIN MAGNET**

---

Conseils pour une manipulation sans danger	: Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de contact avec les yeux ou la peau, bien rincer à l'eau. Éviter l'inhalation de la poussière.
Conditions de stockage sûres	: Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Isoler des matériaux incompatibles.
Matières à éviter	: Voir la section 10, " Matériaux incompatibles ".

---

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Nous n'avons pas connaissance de limites d'exposition nationales.  
Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Mesures d'ordre technique** : Normalement, aucun niveau de aération supplémentaire supérieur à celui fourni par le système d'échappement central n'est requis. Il n'existe aucune limite d'exposition pour les composants de ce produit.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Normalement, aucune protection respiratoire n'est nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Gants imperméables

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps : Étanche

Mesures de protection : Une douche oculaire et une douche de sécurité doivent être disponibles sur le lieu de travail.

---

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	: granuleux
Couleur	: blanc
Odeur	: aucun(e)
Seuil olfactif	: donnée non disponible
pH	: 8.0 - 10.0 Concentration: 10 g/l (en solution aqueuse)
Point de fusion/point de congélation	: donnée non disponible

**GLB STAIN MAGNET**

---

Point/intervalle d'ébullition	:	Non applicable
Point d'éclair	:	donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Le produit n'est pas connu comme étant inflammable, combustible, pyrophorique ou explosif.
Inflammabilité (liquides)	:	donnée non disponible
Auto-inflammation	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Non applicable
Densité relative	:	1.2 - 2.7 (68 °F / 20 °C)
Densité	:	Non applicable
Hydrosolubilité	:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Température de décomposition	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Possibilité de réactions dangereuses	:	Stable dans des conditions normales. Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	:	Chaleur.
Matières incompatibles	:	Acides forts et oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	Oxydes de soufre

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies d'exposition probables	:	Peau, yeux
---	---	------------

**GLB STAIN MAGNET**

---

**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale : Présumé être > 2,000 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 3,687 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Présumé être > 2,000 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Remarques: Ce produit devrait être modérément irritant.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Remarques: On ne s'attend pas à ce que ce produit soit un sensibilisant cutané.  
Risque de causer une sensibilisation respiratoire allergique chez certains individus.

**Cancérogénicité****IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**ACGIH**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

**Toxicité à dose répétée**

Remarques: Peut provoquer une sensibilisation ou une irritation respiratoire.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Potentiel de destruction de l'ozone : Réglementation: US. EPA Clean Air Act (CAA) Section 602  
Substances appauvrissant l'ozone (40 CFR 82, Subpt. A, App A & B)

## GLB STAIN MAGNET

---

Remarques: Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

---

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Le produit usé ou éliminé ne devrait pas être un déchet dangereux.  
En tant que déchet non dangereux solide, ce produit doit être éliminé en conformité avec les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

---

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT : Marchandise non dangereuse

Numéro ONU : Non applicable

Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable

Groupe d'emballage : Non applicable

## GLB STAIN MAGNET

---

<b>TDG</b>	:	Marchandise non dangereuse
<b>Numéro ONU</b>	:	Non applicable
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	:	Non applicable
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	:	Non applicable
<b>Groupe d'emballage</b>	:	Non applicable
<b>IATA</b>	:	Marchandise non dangereuse
<b>Numéro ONU</b>	:	Non applicable
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	:	Non applicable
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	:	Non applicable
<b>Groupe d'emballage</b>	:	Non applicable
<b>IMDG</b>	:	Marchandise non dangereuse
<b>Numéro ONU</b>	:	Non applicable
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	:	Non applicable
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	:	Non applicable
<b>Groupe d'emballage</b>	:	Non applicable
<b>ADR</b>	:	Marchandise non dangereuse
<b>Numéro ONU</b>	:	Non applicable
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	:	Non applicable
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	:	Non applicable
<b>Groupe d'emballage</b>	:	Non applicable
<b>RID</b>	:	Marchandise non dangereuse
<b>Numéro ONU</b>	:	Non applicable
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	:	Non applicable
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	:	Non applicable
<b>Groupe d'emballage</b>	:	Non applicable
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	:	aucun(e)
<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	:	Non applicable

---

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

## GLB STAIN MAGNET

**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]**

**CERCLA Quantité à reporter**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

**SARA 304 Substances Extrêmement Dangereuses Quantité à reporter**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**SARA 311/312 Dangers**

Voir au dessus: SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS- Classification SGH

**SARA 313**

Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMi Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Ce produit ne contient aucune dérogation COV (Composés Organiques Volatils) listée à la section 450 de la loi américaine sur la qualité de l'air (U.S. Clean Air Act).

**Clean Water Act [Loi US sur les Eaux]**

Ce Produit ne contient aucune Substance Dangereuse listée dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 117.3.

Ce Produit ne contient aucune Substance Dangereuse listée dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 116.4A.

Ce produit ne contient pas les polluants toxiques suivants, énumérés selon la Section 307 de l'US Clean Water Act

**Réglementations USA**

**Massachusetts Right To Know**

Composants	No.-CAS
sulfate de sodium	7757-82-6

**Pennsylvania Right To Know**

Composants	No.-CAS
------------	---------



## GLB STAIN MAGNET

sulfite de sodium	7757-83-7
2,3-didéhydro-3-O-sodio-D-érythro-hexono-1,4-lactone	6381-77-7
chlorure de sodium	7647-14-5

### New Jersey Right To Know

Composants	No.-CAS
sulfite de sodium	7757-83-7
2,3-didéhydro-3-O-sodio-D-érythro-hexono-1,4-lactone	6381-77-7
chlorure de sodium	7647-14-5
sulfate de sodium	7757-82-6

### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

### Listes canadiennes

#### NPRI

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP): Aucun composé n'est listé dans INRP.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Les composants de ce produit apparaissent dans l'Inventaire des produits chimiques établi par la TSCA (législation américaine sur les substances toxiques).

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet pour autres abréviations

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le dévelop-

**GLB STAIN MAGNET**

---

pement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

3

Arch est une filiale Lonza et continue d'opérer sous la dénomination d'Arch Chemicals, Inc.

Date de révision : 2018.11.14

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Format de la date : aaaa/mm/jj

US / FR